



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 juin 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 juin 2005

**ORU - Etudes de programmation : Groupe scolaire Jean ZAY,
Espace Femme / Famille 79, Site Erna BOINOT : désignation des
prestataires et autorisation à signer les marchés**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Adjoints :

Mlle Fabienne RAVENEAU

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2005

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain, les études menées sur les quartiers du Clou Bouchet et de Tour-Chabot / Gavacherie qui portaient à l'origine sur la requalification des espaces urbains ont fait évoluer les réflexions et ont abouti à la mise en place d'un véritable projet de rénovation urbaine et sociale. Plusieurs territoires de projet au sein de ces quartiers et sur leurs franges ont été identifiés comme porteurs d'enjeux forts au regard des objectifs figurant dans les orientations programmatiques.

La requalification du Groupe Scolaire Jean ZAY, la création d'un Espace Femme / Famille 79 et la restructuration de la friche Erna BOINOT sont au nombre de ces priorités.

C'est pourquoi, en Conseil municipal du 21 janvier 2005, il a été acté le lancement de trois études de programmation portant sur chacune de ces 3 opérations.

Aussi, les marchés d'études à venir ont fait l'objet d'une procédure de consultation par appel d'offres et la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 7 juin 2005 a procédé à la désignation des attributaires.

Il s'agit :

- pour le lot 1 « Etude de programmation du Groupe Scolaire Jean ZAY » de France SERVICE PATRIMOINE (F.S.P.) pour un montant de 22 000.00 HT, soit 26 312.00 € TTC, inscrit à l'acte d'engagement.
- pour le lot 2 « Etude de faisabilité et de programmation de l'Espace Femme / Famille 79 », de France SERVICE PATRIMOINE (F.S.P.), pour un montant de 41 100.00 HT, soit 49 155.60.€ TTC, inscrit à l'acte d'engagement.
- pour le lot 3 « Etude de programmation du Site Erna BOINOT », de France SERVICE PATRIMOINE (F.S.P.), pour un montant de 46 650.00 € HT, soit 55 793.40 € TTC, inscrit à l'acte d'engagement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire, ou l'adjoint délégué, à signer les marchés :

- pour le lot 1 avec France SERVICE PATRIMOINE (F.S.P.), pour un montant de 26 312.00 € TTC
- pour le lot 2 avec France SERVICE PATRIMOINE (F.S.P.), pour un montant de 49 155.60. € TTC
- pour le lot 3 avec France SERVICE PATRIMOINE (F.S.P.), pour un montant de 55 793.40. € TTC

- imputer les dépenses correspondantes sur les chapitres suivants :

- Lot 1 : 2031 – 2131 - 22003001
- Lot 2 : 2031 – 8241 - 82005001
- Lot 3 : 2031 - 8241 - 20

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)